

CONDITIONS TARIFAIRES

BRITLINE

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2020

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le n°478 834 930.

Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.



LIBELLE	TARIF 2020
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS* (liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)	
Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT (Hors du coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
Tenue de compte	1 € par mois (soit 12 € par an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard / VISA Classic	42 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard / VISA Classic	42 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	17,20 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (hors cartes World Elite et Visa Infinite)	1 € par retrait à partir du 5e retrait (cartes internationales Mastercard ou Visa)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiements (Sécuricompte Plus)	24 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
- En agence	4 € par virement
- Par internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
- Par opération	8 €
- Plafond mensuel	80 €
*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet : ca-normandie.fr ⁽¹⁾	
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation ou de retrait d'un co-titulaire d'un compte joint (compte débité des frais : compte modifié suite à désolidarisation ou retrait)	40,50 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
SERVICES BANCAIRES DE BASE	GRATUIT
(fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier et signalés par le symbole ▲	
Relevés de compte	
Relevé mensuel papier	
- regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe ▲●	GRATUIT
Relevé mensuel papier	
- un relevé et une enveloppe/ compte	3,15 €/mois soit 37,80 €/an
Relevé de compte décadaire (3 par mois) papier *	1,22€/relevé
Relevé de compte par quinzaine (2 par mois) papier *	1,22€/relevé
Relevé mensuel de compte en braille	GRATUIT
Relevé de compte électronique toute périodicité	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) 🌈	10,35 €/envoi
Relevé IFI	46,50 €/an
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT
Modification date envoi relevé de compte	GRATUIT
* Relevé édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée	
Tenue de compte	
Tenue de compte 🌈	1€/ mois (soit 12€/an)
Frais de gestion de compte inactif (4) ▲●	30 €/an
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA 🌈	1 €/mois (soit 12 €/an)
Services en agence	
Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte ▲● 🌈	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage hors de l'agence teneur de compte	2 €/retrait
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	19,50 €
Location de coffre-fort	de 80€ à 233 €
Frais de location de coffre-fort (très petit)	80 €/an
Frais de location de coffre-fort (petit)	80 €/an
Frais de location de coffre-fort (petit/moyen)	116 €/an
Frais de location de coffre-fort (moyen)	125 €/an
Frais de location de coffre-fort (grand)	151 €/an
Frais de location de coffre-fort (très grand)	233 €/an
Frais d'ouverture de coffre pour perte de clés ou en déshérence	Selon devis et coût réel
Frais de location saisonnière (toutes tailles)	19,90 €/mois soit 238,80 €/an

Frais de recherche de documents	
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant...)	
forfait jusqu'à 10 photocopies	15,50 €
au-delà	sur devis
Frais de recherche complexe de documents (recherche de documents spécifiques non accessibles directement dans le système d'information, et/ou, la recherche d'archives sur plusieurs années précédentes, qui concerne tous les types de documents).	sur devis
Le change	
Chèques de voyage American Express	
Rachat au client, en Euros	GRATUIT
Rachat au client par compte autres devises	1% du montant minimum de 4,50 €
Billets de banque (opération minimum de 20 €)	1% du montant
Achat et/ou vente autres devises (par compte)	minimum de 5,80 €
BANQUE A DISTANCE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.	
INTERNET	
Service de banque à distance par internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) 	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	
Service de banque à distance par internet Crédit Agricole en Ligne Part RIB 	GRATUIT
services inclus dans CAEL + virements externes SEPA	
Service de banque à distance par internet Services de bourse en ligne 	GRATUIT
- Invest Store initial	
- Invest Store intégral :	GRATUIT
- à partir de 24 ordres par an	97,25 €/an
- moins de 24 ordres par an	
Service d'agrégation de comptes Service disponible depuis l'application Ma Banque	GRATUIT
informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	
Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :	
Le site internet www.ca-normandie.fr	Téléchargement et accès GRATUIT
Nos applications mobiles (2)	
- Ma Banque	
- Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib(3) qui comprend :	Téléchargement et accès GRATUIT
- Paiement Paylib en Ligne*	
- Paiement Paylib en magasin avec son mobile**	
- Paylib entre amis***	
* Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».	
** Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.	
*** Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.	
Téléphone avec Filvert service vocal	
Accès au service de consultation par téléphone de mon compte : 02 31 55 24 24	GRATUIT
SERVICES D'ALERTE PAR SMS	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS	GRATUIT
Mini relevés (maximum 2/semaine) 	2,75 € forfait/mois (soit 33€/an)
Alerte Achat à distance 	0,76 €/envoi
Alerte Ecopage (mensuelle) 	0,31 €/envoi
Alerte Mise à disposition des moyens de paiement 	0,31€/envoi
Alerte essentielle (mensuelle) - Solde débiteur 	0,76 €/envoi
Alerte Solde disponible (hebdomadaire) 	0,31€/envoi
Alerte Souplesse du découvert 	0,31€ /envoi
Alerte Temps réel de gestion 	GRATUIT
Alerte Solde débiteur et rejet d'opération (par sms uniquement)	GRATUIT
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
Cartes	
La 2 ^{ème} carte sur un même compte support est à moitié prix, la réduction de 50 % s'applique à la carte la moins chère des deux (exclues l'Autre carte et la carte préluide).	
Cotisation annuelle carte	
Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.	
Cartes de paiement et de retrait	
le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller	

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Prélude ⁽⁶⁾	23,30 €
L'Autre carte ▲●	17,20 €
L'Autre carte Majeurs protégés ▲	17,20 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique))))	
Mastercard	31 €
MasterCard EKO	36,50 €
Mozaic	20,20 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat))))	
Mozaic	20,20 €
Mastercard ou VISA Classic	42 €
GOLD Mastercard ou Visa PREMIER	129 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé))))	
Mastercard ou VISA	42 €
GOLD mastercard ou Visa PREMIER	129 €
WORLD ELITE Mastercard ou VISA INFINITE (service de conciergerie inclus)	292 €
Pour les offres cartes destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique «les offres pour les jeunes»	
Bonus Gold, VISA 1er, World Elite, VISA Infinite : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et chaque retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite du montant maximum de la cotisation moins 1 €.	
Sociétaire, je partage les valeurs de ma banque. A chaque utilisation de ma carte, aux couleurs de ma région, je contribue aux financements des actions sociales, culturelles, environnementales ou de sauvegarde du patrimoine sur ma région	
Carte avec paiement par crédit renouvelable	
MasterCard Cartwin paiement comptant à débit immédiat	42 €
MasterCard Cartwin paiement comptant à débit différé	42 €
Gold MasterCard Cartwin paiement comptant à débit immédiat	129 €
Gold MasterCard Cartwin paiement comptant à débit différé	292 €
La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements, -carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit	
Carte supplétis	23,70 €
La carte Suppletis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CREDIT". Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.	
Cartes de retrait	
Carte Libre Service Bancaire ⁽⁸⁾ Majeurs protégés (retrait distributeur Crédit Agricole uniquement)	16 €
Notre ancienne gamme de cartes :	
Carte internationale de retrait Cirrus ⁽⁵⁾	9,25 €
Carte Libre Service Bancaire ⁽⁶⁾	25,50 €
Carte OPEN (associée à une ouverture de crédit renouvelable)	23,30 €
Paiement par carte	
Paiement par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁷⁾	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
Cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, Visa 1er: - Frais fixes - Frais variables - frais de conversion monétaire**	0,42€/opération 2,55% du montant de l'opération
Cartes Mozaic, World Elite Mastercard, Visa Infinite: - Frais fixes - Frais variables - frais de conversion monétaire**	GRATUIT GRATUIT
Autres paiements par carte ***	
Cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, Visa 1er: - Frais fixes - Frais variables - frais de change éventuels	0,42€/opération 2,55% du montant de l'opération
Cartes Mozaic, World Elite Mastercard, Visa Infinite: - Frais fixes - Frais variables - frais de change éventuels	GRATUIT GRATUIT
Retrait par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets, dans la zone euro* ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (9)	
Frais par retrait d'espèces dans un distributeur automatique de billets : - Carte Prélude ⁽⁶⁾ , l'Autre Carte ^{(9)▲●} , l'Autre Carte ⁽⁹⁾ Majeurs Protégés - MasterCard EKO - MasterCard à autorisation systématique, MasterCard ou VISA Classic, MasterCard Cartwin, Mozaic - Gold Mastercard ou Visa Premier, Gold MasterCard Cartwin, World Elite Mastercard et Visa Infinite	1€/retrait dès le 1er retrait 1€/retrait au-delà de 25 retraits /an 1€ / retrait dès le 5ème retrait par mois GRATUIT

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) Cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, Visa 1er: - Frais fixes - Frais variables - frais de conversion monétaire** Cartes Mozaic, World Elite Mastercard, Visa Infinite: - Frais fixes - Frais variables - frais de conversion monétaire**	3,45€/opération 2,55% du montant de l'opération GRATUIT GRATUIT
Autres retraits par carte *** Cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard, Visa 1er: - Frais fixes - Frais variables - frais de change éventuels Cartes Mozaic, World Elite Mastercard, Visa Infinite: - Frais fixes - Frais variables - frais de change éventuels	3,45€/opération 2,55% du montant de l'opération GRATUIT GRATUIT
* ou en devise équivalente : devise suédoise, livre sterling ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009)	
** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur ce document .	
*** opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009	
Forfait voyage Pour les cartes internationales de paiement: exonération des frais fixes et proportionnels au montant des paiements et retraits ⁽¹⁰⁾ (hors cartes World Elite, Visa Infinite e Mozaic)	17,50 €/mois soit 210 €/an

Autres services par carte	
Envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,40 €
Réédition du code confidentiel	9,60 €
Frais de retrait d'espèces au guichet hors euro (cash)	
- fixe	6,65 €
+ frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	
- En agence, jusqu'au 30 septembre 2020:	
- jusqu'à 3 mois	15 €* 35€*
- jusqu'à 12 mois	
- En agence, à compter du 1er octobre 2020	
- jusqu'à 2 mois	5 €* GRATUIT
- avec l'application Ma Carte, augmentation du plafond pour le mois en cours	
* Gratuit pour les cartes MasterCard Gold et World Elite, Visa Premier et Infinite.	
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Commande urgente de carte	
- avec réception à l'agence	15,40 €
- avec livraison nationale	41,50 €
- avec livraison internationale	159 €
Garantie achat en ligne (GAEL)	16,80 €
VIREMENTS	
VIREMENT SEPA ⁽¹¹⁾ ▲●	
(opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)	
Emission d'un virement SEPA	
Virement SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel	
- vers un compte CA (Internet ou agence)	GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (Internet)	GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (agence)	4 €
Virement SEPA permanent	
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Frais par virement permanent	GRATUIT
Emission d'un virement instantané SEPA	
Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne	
Site Internet www.ca-normandie.fr	0,90€
- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte	
- Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (Internet ou agence)	
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT
Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA	GRATUIT
Frais avis de crédit virement SEPA reçu de l'étranger, ou, réception de fonds (fax ou mail)	3,60 €
VIREMENT NON SEPA ⁽¹¹⁾	
Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA	
Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 16,20€	
La commission de change est gratuite pour les émissions de virements non SEPA en devises jusqu'à 200€ ou contre-valeur.	
Emission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)	
Frais par virement occasionnel/permanent	
Virement non SEPA en Euro dans l'UE	4 €
Virement non SEPA en Euro hors l'UE	
Virement non SEPA dans une autre devise	
- jusqu'à 100€ ou contre-valeur	5,90€
- de 100,01€ à 200€ ou contre-valeur	9,90€
- au delà	20,85€
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Réception d'un virement non SEPA	
Frais par virement occasionnel/permanent	
Virement non SEPA en Euro dans l'UE	GRATUIT
Virement non SEPA en Euro hors l'UE	20,85 €
Virement non SEPA dans une autre devise	20,85 €
Autres opérations sur virements	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	15,45 €
Rejet de virement émis motif compte destinataire clos	15,45 €
Rejet / retour d'un virement SEPA	3,95 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10 €
Frais d'avis de crédit : virement SEPA reçu de l'étranger	3,55 €
Frais de suppression virement SEPA dans une remise	6,90 €

Prélèvements / TIP	
Opposition et révocation de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paielement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Information Premier prélèvement	1 €/mois (soit 12 €/an)
Chèque	
Paielement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement : à compter de son inscription sur le compte J+1	
La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs	
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- sous pli ordinaire, dès le 1 ^{er} chéquier par an	0,95 €
- en recommandé simple	8,50 €
- en envoi sécurisé à l'étranger en DHL	selon poids
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14,20 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16 €
Frais de mainlevée d'opposition sur chèque ou maintien d'opposition > 12 mois	42 €
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	
Offres groupées de services qui peuvent être achetés séparément	
Cotisation à une offre groupée de services	
Le Compte à Composer	
Vos essentiels du quotidien : le Socle	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne	
Part RIB (option virement externe) / Titres (a)	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	2,10 /mois*
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	(soit 25,20 €/an)
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 mois gratuits sur abonnement)**	
* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial (11,90 €/trimestre soit 47,60 €/an)	
**édité par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier PARIS 15ème	
Vos univers de besoins	
Module Maîtrise du Découvert souscrit à partir du 01/01/2017	
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert (b)	
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	
- Ristourne intérêts débiteurs (c)	
tranche de découvert :	
de 1 à 500€	2,23 €/mois (soit 26,76 €/an)
de 500,01€ à 1 000€	2,99 €/mois (soit 35,88 €/an)
de 1 000,01€ à 2 000€	3,90 €/mois (soit 46,80 €/an)
2 000,01€ et plus	5,05 €/mois (soit 60,60 €/an)
Module Maîtrise du Découvert souscrit avant le 01/01/2017	
Assurance SécuriCOMPTE Découvert (b)	
Alerte SMS mensuelle Souplesse du découvert	
Ristourne intérêts débiteurs (c)	
tranche de découvert :	
de 1 à 300€	1,39€/mois (soit 16,68€/an)
de 300,01€ à 800€	2,22/mois (soit 26,64€/an)
de 800,01€ à 1 200€	2,99€/mois (soit 35,88 €/an)
de 1 200,01€ à 2 000€	3,90/mois (soit 46,80 €/an)
2 000,01€ et plus	5,05 €/mois (soit 60,60 €/an)
Module Budget assurances : (standard)	1,72 €/mois (soit 20,64 €/an)
Assurance SécuriBUDGET(b) (auto, habitation, santé, personne)	
Module Budget assurances : (premium*)	2 €/mois (soit 24 €/an)
Assurance SécuriBUDGET(b) (auto, habitation, santé, personne)	
Module Compte Sécurisé (standard) :	2,75 €/mois
Assurance SécuriCOMPTE PLUS(b)	(soit 33 €/an)
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retraits d'espèces de dépannage	
Rédition code confidentiel	
Rédition carte urgente	

Module Compte Sécurisé (premium*) : Assurance SécuriCOMPTE PLUS(b) Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Retraits d'espèces de dépannage Réédition code confidentiel Réédition carte urgente	4,30 €/mois (soit 51,60 €/an)
Module Epargne Pilotée (standard) «Mandat d'épargne» (d) Assurance SécuriEPARGNE(b) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage » Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial Relevé global épargne / crédit annuel	1,88€/mois (soit 22,56 €/an)
Module Epargne Pilotée (premium*) «Mandat d'épargne» (d) Assurance SécuriEPARGNE(b) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage » Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial Relevé global épargne / crédit trimestriel	2,85 €/mois (soit 34,20 €/an)
Module Suivi @ssuré (standard) : Assurance SécuriWEB(b) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance - mini relevés (1/semaine) - alerte temps réel de gestion	3,10 €/mois (soit 37,20 €/an)
Module Suivi @ssuré (premium*) : Assurance SécuriWEB(b) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance - mini relevés (1/semaine) - alerte temps réel de gestion	3,85 €/mois (soit 46,20 €/an)
(a) accès au service de Crédit Agricole En Ligne (CAEL) gestion des comptes et virement externe (b) souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelle à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 paris, entreprise régie par le code des assurances. (c) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie (d) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie	
* Montant de garantie supérieure	
Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer: Pour toute souscription du Compte à Composer (socle+ module), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :	
Dégressivité tarifaire **	Taux de dégressivité
De 4,10 € à 5,09 €	-5%
De 5,10 € à 7,14 €	-10%
De 7,15 € à 9,17 €	-15%
A partir de 9,18 €	-20%
** sur le total mensuel souscrit (socle + modules)	
Avantages tarifaires Supplémentaires	
Pour les 18-25 ans	-50%
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer souscrit et suivants	-50%

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière: Le Compte à Composer Module Budget Protégé (e)	
Le Socle : Tenue de compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Part RIB (option virement externe) / Titres Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) Internet mobile	
Module Budget Protégé Ouverture et clôture de compte Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte » Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine) Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 euros par opération et à 20€ par mois Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants : - Les commissions d'intervention ; - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. 2 chèques de banque (par mois) Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) Un changement d'adresse une fois par an Versement d'espèces en agence Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	1 €/ mois ^(f) (soit 12 €/an)
(e) En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière (f) En application de l'article R312-4-3 du code monétaire et financier ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.	

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) disponible depuis le 12 février 2020	
Gestion du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole en Ligne Part RIB (option virement externe) Tenue de compte Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement E-relevé mensuel Moyens de paiement Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte) Renvoi du code confidentiel de la carte Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Frais d'opposition de la carte par le titulaire Frais de refabrication de la carte perdue ou volée Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises) Chéquier Retrait d'espèces En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Normandie En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement Paie ment par carte En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁷⁾	2 €/mois (soit 24 €/an)
Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.	
Offre Eko Gestion du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Part RIB (option virement externe)(2) Tenue de compte Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte si solde du compte inférieur du compte inférieur à 20 € - alerte essentielle - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement - alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole E-relevé mensuel Moyens de paiement Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard Eko » Renvoi du code confidentiel de la carte Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte Frais de refabrication de la carte Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Chéquier Retrait d'espèces par carte Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Normandie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an	2 €/mois (soit 24 €/an)
Informations sur les services supplémentaires Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)	
Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : au-delà de 25 retraits par an en euro ou en devises	1€
- Retrait par carte en euro ou en devises équivalentes (devise suédoise ou leu roumain) dans un pays de l'Espace Economique Européen	par opération
- Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen	1€
	par opération
- Retrait d'espèces hors pays de l'Espace Economique Européen : au-delà de 10 retraits par an	3,45 € par opération + frais proportionnels au montant de l'opération : 2,55%

Bon à Savoir L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant : • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque • Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.	
Ancienne gamme de comptes services	
FREASY	GRATUIT
Offre qui n'est plus commercialisée	
Compte Service Prélude (uniquement pour les clients Interdit Bancaire)	3,35 €/mois
Compte Service Prélude Plus (uniquement pour les clients n'ayant pas accès au chéquier)	1 €/mois
Cotisation compte service option 1	4,45€/mois
Cotisation compte service option 2	7,10€/mois
Cotisation compte service option 3	9,25 €/mois
Cotisation compte service INITIAL 1	5,32 €/mois
Cotisation compte service INITIAL	6,40 €/mois
Cotisation compte service MOZAIC	2,90 €/mois
Cotisation compte service SOUPLESSE 2	6 €/mois
Cotisation compte service SOUPLESSE	10,05 €/mois
Cotisation compte service OPTIMUM 2	5,65 €/mois
Cotisation compte service OPTIMUM	9,55 €/mois
Cotisation compte service MIXTE	10,55 €/mois
Cotisation compte service FEU VERT	4,60 €/mois
Cotisation compte service TANDEM	5,15€/mois
Cotisation compte service MOZAIC CA	2,85 €/mois
Cotisation compte service STEREO	11,25 €/mois
Cotisation compte service STEREO 2	9,05 €/mois
Cotisation compte service EQUILIBRE	6,30 €/mois
Cotisation compte service PROJET	7,15 €/mois
Cotisation compte service AVANTAGE	6,50 €/mois
Cotisation compte service PRIVILEGE	7,30 €/mois
Cotisation compte service CONFORT	6,50 €/mois
Cotisation compte service LE DECOUVERT FEU VERT	2,38 €/mois
IRREGULARITES ET INCIDENTS	
Commission d'intervention ⁽¹²⁾	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision....)	
Plafond par opération	8 €
Plafond mensuel	80 €
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code Monétaire et Financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	
Plafond par opération	4 €
Plafond mensuel	20 €
Plafond de frais d'incidents applicables aux clients identifiés comme éligibles à « l'offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : Les commissions d'intervention ; Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	25 €/mois
Opérations particulières	
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,35 €
Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	74 €
Frais de saisie administrative à Tiers Détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition administrative)	Limité à 10% du montant dû au Trésor Public Plafond réglementaire 100€
Frais par saisie attribution ou conservatoire (maximum)	81,67 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	98 €

Incidents de paiement	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1 ^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de main levée auprès de la Banque de France.	
- montant inférieur ou égal à 50 €	30 €/chèque
- montant supérieur à 50 €	50 €/chèque
En cas d'interdiction bancaire :	
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35 €/chèque
Frais de virement externe non exécuté pour défaut de provision	15 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	28,50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :	Montant du paiement maximum
- si paiement < 20 €	
- si paiement > ou = 20 €	20 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)
DECOUVERTS ET CREDITS	
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier	
Découverts	
Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)	
Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.	
Taux des intérêts débiteurs (a) annuel	Indice de référence + marge (b)
Taux annuel effectif global (c) maximal	Plafond du taux réglementaire (d)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,80 €
(a) Le taux des intérêts débiteurs varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert, et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et le relevé de compte. (b) Dans la limite du taux d'usure applicable, en vigueur à la date de l'opération. (c) Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte. (d) Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel en fonction du montant du découvert (barème tarifaire trimestriel affiché et à disposition dans votre agence).	
Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois	
Cas de découvert d'une durée maximale de 30 jours hors offres groupées de services : Minimum forfaitaire entre 0 et - 200 € en moyenne mensuelle hors TAEG	
- Entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois)	GRATUIT
- Entre 5 et 10 jours débiteurs (par mois)	5,95 €
- Entre 11 et 20 jours débiteurs (par mois)	7,90 €
- De 21 jours à moins d'un mois débiteurs (par mois)	9,80 €
Formule de calcul du TRCAM : le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans) TRCAM (Taux de Référence du Crédit Agricole) au 01/10/2020 : 3,51 %	
Assurance Des Emprunteurs (ADE)	
Assurance des Emprunteurs (ADE) dans le cadre de notre contrat groupe : les primes sont variables selon votre âge et les conditions d'acceptation de votre dossier par PREDICA. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.	nous consulter
Crédits consommation	
Le taux des intérêts débiteurs annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.	
Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	nous consulter
Eco-PTZ	nous consulter
Eco-prêt "Habiter Mieux"	nous consulter
Regroupement de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	nous consulter
Prêt Rachat de crédit	nous consulter
Frais de dossier : 1 % du capital emprunté (non applicable pour certains prêts réglementés)	
Minimum	55 €
Maximum :	300 €
Exemple : 36 mensualités de 149,99€, taux annuel effectif global fixe de 5,179% soit un montant total dû de 5 399,64€.	
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.	
Pour un prêt personnel de 5 000 €, d'une durée de 36 mois, taux débiteur fixe de 4,40% sur la base d'une 1 ^{ère} échéance à 30 jours, montant total dû de 5 399,64€ dont intérêts de 349,64€, hors assurance facultative, frais de dossier de 50 €. Le coût standard de l'assurance décès invalidité jusqu'au 60 ^{ème} anniversaire est de 2,50 euros par mois, et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit si vous l'avez souscrite. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 90,00 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,100%. Conditions en vigueur au 10/11/2016, susceptibles de variations. Offre réservée aux particuliers majeurs, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions de cette offre dans notre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, prêteur.	

Crédits immobiliers	
Le taux des intérêts débiteurs annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.	
Prêt à taux zéro	nous consulter
Eco-PTZ	nous consulter
Prêt à l'accession social (PAS)	nous consulter
Prêt conventionné	nous consulter
Prêt épargne logement	nous consulter
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	nous consulter
Crédit relais	nous consulter
Frais de dossier : 1 % du capital emprunté, Minimum (non applicable pour certains prêts réglementés)	500 €
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, prêteur, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours, pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.	
Incidents et vie du prêt	
Frais de réaménagement: Taux 1% du CRD (capital restant dû), Minimum	500 €
Frais d'étude de rédaction d'avenant (hors réaménagement): Taux 1 % du CRD (capital restant dû)	
Minimum	164 €
Maximum	500 €
Frais de désolidarisation de prêt : Taux 1% du CRD (capital restant dû)	
Minimum	164 €
Maximum	315 €
Frais de réédition d'un tableau d'amortissement de prêt	17 €
Attestations diverses liées au prêt	23 €
Changement de compte payeur	43 €
Demande de décompte de remboursement anticipé de prêt	25 €
- Offre de prêt émise avant le 01/07/2016	
- Offre de prêt émise à partir du 01/07/2016	GRATUIT
Frais de renouvellement OCC	15,45 €
Frais de report d'échéance d'un prêt	91 € et taux d'intérêt majoré de 2% ou 2,80% (si échéance dépassée)
Frais de modification date d'échéance d'un prêt	42,75 €
Modification de durée d'un prêt	43 €
Modification de taux manuel	136 €
Frais de mainlevée de garantie	87 €
Frais d'envoi lettre d'information des cautions (par emprunteur)	15 €
Cautions bancaires :	
- Frais de dossier (forfait)	58,30 €
- Commissions au taux de 1 % l'an	
Formalisation de garantie :	
- Gage et nantissement	88 €
- Nantissement titres et assurances vie (produits Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
- Nantissement titres et assurances vie (produits extérieurs)	177 €
Epargne et placements financiers	
Epargne bancaire	
Transfert de compte vers une autre banque	GRATUIT
Livrets et assimilés	
Compte et plan épargne logement, PEP et PEP Orchestral	93 €
Service de gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie TANDEM	19,20 €/an
TANDEM+	22,80 €/an
<u>Epargne disponible</u>	
Livret A, Compte Sur Livret, Compte d'Epargne Logement, Livret de Développement Durable, livret Codebis, Livret d'Epargne Populaire	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	nous consulter
<u>Epargne moyen/long terme</u>	
Les Dépôts à terme, Plan Epargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
L assurance-Vie et le Plan d'Epargne retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération Frais de gestion	
<u>Recherche contrat Epargne et Assurance Vie</u>	
Demande original ou copie contrat Assurance Vie	25 €
Demande copie de relevé annuel de contrat Assurance Vie	25 € pour les 10 1 ^{ers} relevés annuels; 1,50€ les années supplémentaires
Demande copie contrat Epargne (PEL, CEL, ...)	25 €
Demande copie de relevé de compte Epargne	25 € pour les 10 1 ^{er} relevés annuels; 1,50€ les années supplémentaires

Placements financiers	
Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte titres vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	
- Par compte	106 €
- d'une ligne de Titres cotés (par ligne)	20,75€
- d'une ligne de Titres non cotés (par ligne)	20,75€
Transfert de PEA/PEA-PME vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	
- Par compte	106 €
- d'une ligne de Titres cotés (par ligne)	15€
- d'une ligne de Titres non cotés (par ligne)	20,75€
Transfert compte titre ou ligne de titres vers Ets bancaires à l'étranger	sur devis
Opposition sur un titre ou sur un bon	91,70 €
Duplicata d'imprimé Fiscal Unique	15 €
Frais de recherche titres, par année de recherche	15,45 €
Mise en nominatif administré (excepté titre Crédit Agricole)	32,90 €
Mise en nominatif pur (excepté titre Crédit Agricole)	53,50 €
Gestion conseillée	63€/trim (soit 252€/an)
Les ordres de bourse	Compte titres PEA / PEA-PME
Les ordres sur OPC**	
Souscription OPC Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	Gratuit
Souscription et vente OPC non Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	frais fixes : 39€ + droits inhérents Taux : 1,15% aux produits
Ordres passés par le centre d'appels téléphoniques** (02 54 81 57 75):	
Obligations sur Bourse France	Taux : 1,15% forfait à la ligne : 5,10€ NC minimum 15,20€
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France	Taux : 1,15% forfait à la ligne : 5,10€ Taux : 1,15% minimum 15,20€
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France	Taux : 1,15% Taux : 1,15% minimum 6€
Actions et obligations sur bourses étrangères	Taux : 1,15% Taux : 1,15% forfait à la ligne : 5,10€ minimum 40€
Ordre annulé, non exécuté	5,10 €
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Initial	
Actions, obligations, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France	Taux : 0,60% Taux : 0,50% minimum 10€
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France	Taux : 0,60% Taux : 0,50% minimum 6€
Actions et obligations sur bourses étrangères	Taux : 0,60% Taux : 0,50% minimum 40€
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Intégral	
Actions, obligations, bons de souscription,droits d'attribution, droits de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	
- ordre <= 1 100€	1 €
- ordre > 1 100€	0,10%
Actions et obligations sur bourses étrangères	Taux : 0,60% Taux : 0,50% minimum 40€
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Service du Règlement Différé (SRD)	
- frais proportionnels	0,024%
- minimum	6,30 €
Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire)	4,25 € (soit 51 €/an)
*Hors OPC négociables avec un marché réglementé (ex : ETF...)	
**Frais de marché et d'intermédiaires en sus, variables selon le lieu d'exécution	
Frais sur actions non cotées	
Forfait ouverture de dossier (nouvelle ligne à inscrire)	165€ 10€
Souscription nouvelle (complément de ligne détenue)	20 €
Autres opérations (dividendes-cessions)	20 €

Les Droits de garde prélevés au cours du premier trimestre ***		
(sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre 2019)		
Frais de tenue de compte par an et par compte :	Compte titres PEA / PEA-PME	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	28,80€ Gratuit	
Autres valeurs		
Titres nominatifs		
Lignes étrangères		
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT	
Frais de tenue de compte uniquement détenteurs de Parts Sociales		
+ frais fixes par ligne :		
Obligations et OPCVM du Groupe CA		
Autres valeurs	2,10 €	
Titres nominatifs	6,30€ 5€	
Lignes étrangères		
Actions Crédit Agricole SA		
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)		
+ commission proportionnelle au montant du portefeuille/an :	GRATUIT	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	0,12%	
Autres valeurs	0,25%	
Titres nominatifs	0,35%	
Lignes étrangères	0,35%	
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT	
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT	
Maximum de perception par compte titre, par PEA et par PEA-PME :	425,90 €	
***Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions		
Suivi de l'épargne :		
Relevé global des avoirs trimestriel	10,35 €/envoi	
Relevé global des avoirs semestriel	10,35 €/envoi	
Relevé global des avoirs annuel 	10,35 €/envoi	
Transactions sur l'or :		
Achat d'or, taux 1,85% de la transaction avec un minimum de	20,15 €	
Vente d'or, taux 1,85% de la transaction, plus 10,5% de taxe sur les métaux précieux, avec un minimum de :	20,15 €	
- Sac plombé CPR (Compagnie Parisienne de Réescompte) prix unitaire	15,20 €	
Offres pour les jeunes (5)		
Le Crédit Agricole Normandie offre aux jeunes (jusqu'à 25 ans inclus) des conditions particulièrement attractives		
Tenue de compte	GRATUIT	
Cotisation carte		
Fourniture d'une carte Cirrus Mozaic de retrait	GRATUIT	
12-17 ans		
18-25 ans	9,25€/an	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaic avec contrôle du solde	20,20 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) :	20,20 €/an	
Mastercard Mozaic		
Paie ment et re trait par carte		
Retrait par carte		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (9)	1€ / retrait dès le 5ème retrait par mois	
- Cartes Mozaic		
- autres cartes : cf pages 4 et 5		
Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT	
Cartes Mozaic		
- Frais fixes		
- Frais variables		
- frais de conversion monétaire**	GRATUIT	
Autres cartes : cf pages 4 et 5	GRATUIT	
Autres retraits par carte ***		
Cartes Mozaic		
- Frais fixes		
- Frais variables	GRATUIT	
- frais de change éventuels		
Autres cartes : cf pages 4 et 5		
Paie ment par carte		
Paie ment par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁷⁾	GRATUIT	
Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
Cartes Mozaic	GRATUIT	
- Frais fixes		
- Frais variables		
- frais de conversion monétaire**		
Autres cartes : cf pages 4 et 5	GRATUIT	
Autres paiements par carte ***		
Cartes Mozaic		
- Frais fixes		
- Frais variables	GRATUIT	
- frais de change éventuels		
Autres cartes : cf pages 4 et 5		

* ou en devise équivalente : devise suédoise, livre sterling ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009) ** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : *** opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009	
Offres groupées de services	
Cotisation à une offre groupée de services	
Le Compte A Composer 	-50%
Avantage tarifaire sur la cotisation du CAC	
Anciennes gammes des comptes-services	
Cotisation compte service OPTION 1	-50%
Cotisation compte service OPTION 2	-50%
Cotisation compte service OPTION 3	-50%
Cotisation compte service Mozaïc	2,90 € /mois soit 34,80 €/an
Incidents et irrégularités	
Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans)	50 % de réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique «irrégularités et incidents»

Découverts et crédits	
Prêts Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	Nous consulter
Prêts Mozaïc projets	Nous consulter
Prêts Etudiants	Nous consulter
Avance Jeunes Actifs	Nous consulter
Epargne et placements financiers	
Livret TIWI (0 à 11 ans) :	
Ouverture	GRATUIT
tarif brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeunes Mozaïc (12 à 25 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Tarif brut en vigueur	Nous consulter
Droits de garde	GRATUIT
Assurance	
Assurance Multirisques Habitation	Nous consulter
assurance santé des étudiants à l'étranger 18 - 31 ans	Nous consulter
Autres services	
Caution logement Good Loc' (caution pour votre logement)	Nous consulter
VOS OPERATIONS A L'ETRANGER (hors SEPA ⁽¹¹⁾)	
pour les virements, merci de vous reporter à cette rubrique en page 5	
IBAN : International Bank Account Number = RIB international	
BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque	
Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change.	
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Règlements à destination de l'étranger	
Frais de paiement de chèque émis à l'étranger	42,50 €
Frais d'émission de chèque de banque international	36 €
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Règlements en provenance de l'étranger	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire). Ordre de paiement domicilié à nos caisses,	
Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	15,50 €
Les chèques : frais d'encaissement	
Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement)	0,10%
Frais proportionnels au montant de l'opération	
Minimum	29 €
Crédit après encaissement	0,10%
frais proportionnels au montant de l'opération	
Minimum	32 €
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre (selon destination) sont facturés suivant le tarif des sociétés postales	
Opération de change sur devises	
Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	Taux 0,10%
frais proportionnels au montant de l'opération	
minimum	16,20 €
Frais de tenue de compte actif en devise	18 €/mois soit 216 €/an
Intérêts créditeurs (mensuels) taux JJ de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30€ ou contre-valeur) Intérêts débiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, majoré de 3 points	
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre (selon destination) sont facturés suivant le tarif des sociétés postales	
Règles communes à toutes les opérations internationales	
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	45 €
Les opérations (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76,00€ hors SEPA ou équivalent devises sont facturées au prix forfaitaire de	9,50 €
Frais d'impayé sur dépôt de chèque impayé	131 €
Frais d'impayé sur dépôt de chèque étranger	131 €
Frais d'amendements, corrections, messages aux banques étrangères	15 €
Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre (selon destination) sont facturés suivant le tarif des sociétés postales	

Assurances et prévoyance ⁽¹³⁾	
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricoleMutuel de Normandie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 868 Ces contrats sont principalement souscrits auprès de : - PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard -75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ; - PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ; - CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.	
Assurance pour vous et vos proches	
L'assurance Complémentaire Santé	Nous consulter
La Garantie des Accidents de la Vie	Nous consulter
L'assurance Dépendance	Nous consulter
L'assurance Décès	Nous consulter
L'assurance Obsèques	Nous consulter
Assurance pour vos biens	
L'assurance Automobile et 2 roues	Nous consulter
L'assurances Multirisques Habitation	Nous consulter
Les assurances Garantie Locative, télésurveillance, téléassistance à domicile	Nous consulter
L'assurance Tous Mobiles	Nous consulter
Assurance de la Banque au quotidien	
Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelle à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 paris, entreprise régie par le code des assurances.	
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016	
Tranches de découvert :	
Inférieur ou égal à 300 €	16,20 €/an/compte
de 301 € à 2 000 €	24 €/an/compte
> 2 000 €	36 €/an /compte
Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017	
Tranches de découvert :	
Inférieur ou égal à 500 €	16,20 €/an/compte
de 501 € à 2 000 €	24 €/an/compte
> 2 000 €	36 €/an/compte
Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	
SécuriCOMPTE Plus	24 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
SécuriCOMPTE Premium	50,40 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
SécuriWEB standard	15 €/an/compte
SécuriWEB Premium	30 €/an/compte
SécuriBUDGET standard	20,40 €/an/compte
SécuriPROTECTION	24 €/an/compte
(l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	
SécuriEPARGNE standard	3 €/an/compte
SécuriEPARGNE Premium	22,56 €/an/compte

SécuriLIVRETS	22,80 €/an/compte
SécuriZEN	22,80 €/an/compte
Ancienne offre	
Cotisation Sécuricompte	30,50 €/an/compte
Protection Vol	
AUTRES SERVICES	
Dossier Familial	11,90€/trimestre soit 47,60€ / an
Santé Magazine	7,90€/trimestre soit 31,60€ / an
Détente Jardin	17,60€/an
Maison créative	19,90€/an
Régali	23,90€/an
+ de Pep's	19,90€/an
Parents	25,90€/an
Détours en France	11,25€/trimestre soit 45€/an
Successions	
Frais d'ouverture et de traitement de dossier de Succession (hors assurance-vie) :	83€ à 555€
Frais de dossier si succession ≤ 800 €	GRATUIT
Montant du dossier de succession > 800,00 € et ≤ 5 000,00 €	83 €
Montant du dossier de succession > 5 000,00 € et ≤ 20 000,00 €	132 €
Montant du dossier de succession > 20 000,00 € et ≤ 40 000,00 €	262 €
Montant du dossier de succession > 40 000,00 € et ≤ 60 000,00 €	391 €
Montant du dossier de succession > 60 000,00 € et ≤ 80 000,00 €	522 €
Au delà de 80 000,00 €	555 €
Frais annuels de gestion (pour les dossiers > 12 mois, hors assurance vie)	30 €
Résoudre un litige	
L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie – Service Qualité Satisfaction Client - 15 Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4. L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 2 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 10 jours ouvrés. S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement à un Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur du Crédit Agricole Normandie - BP 411 - 50303 SAINT MARTIN DES CHAMPS CEDEX ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.mediateur-ca-normandie.fr⁽¹⁾. La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 3 mois, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF – Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org⁽⁹⁾). Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org⁽⁹⁾. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr	
Annexes	
 Service inclus dans une offre groupée de services ▲ Services bancaires de base : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaires ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse . Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert. ● les prestations indentifiées par ce symbole sont les prestations mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire financier (1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet. (2) Téléchargement et accès gratuits des applications, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale. (3) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fixe abilité. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise (4) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte (5) Offres destinées aux jeunes de moins de 26 ans (6) Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier. (7) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Croatie. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. (8) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) du Crédit Agricole Normandie (9) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.	

(10) Hors UE et dans UE avec une autre devise que euros et devises suédoise et roumaine

(11) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.(9)+ la Suisse, Monaco, Saint Marin, Iles de Jersey, Guernesey et Man. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

(12) Pour les clients en situation de fragilité financière telle que définie par la loi, les plafonds légaux par opération et par mois seront appliqués.

(13) Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Une gamme de produits proposée par les filiales de Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital de 1 162 542 980 euros - Siège Social : 50 rue de la Procession 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS Paris. Les contrats d'assurances dommages sont proposés par PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, Entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social, 8/10 bd de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les contrats d'assurances de personnes sont proposés par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935€ - Siège social :

50/56 rue de la Procession - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances. Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Dans les limites et conditions indiquées au contrat d'assurances.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).